

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DECISION MUNICIPALE N° 2024-03-040**Désignation d'un avocat - Maître Gaëlle
MATHYS - pour la procédure de référé
expertise**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L-2122-22,
Vu la délibération du conseil municipal n°2023-09-074 du 26 septembre 2023, parvenue en
préfecture de Vaucluse le 29 septembre 2023 portant délégations de compétences consenties à
Monsieur le Maire par le conseil municipal, et notamment l'article 16° d'intenter au nom de la
commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre
elle, dans les cas définis par le conseil municipal (devant les tribunaux administratifs, et porter
plainte au nom de la commune) et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000,00 €,
Vu l'assignation devant le Tribunal Judiciaire d'Avignon notifiée le 22 février 2024 relative à
une procédure de référé expertise,

Considérant la nécessité de défendre les intérêts de la ville

DÉCIDE

Article 1 : De désigner Maître Gaëlle MATHYS, membre de la SELARL ALÉGRIA
AVOCAT, avocat au barreau de Carpentras, dont le cabinet est situé 119 avenue Georges
Clémenceau – 84200 CARPENTRAS, selon les conditions fixées dans la convention
d'honoraires ci-jointe, pour représenter la collectivité dans cette affaire, destinée à répondre à
la requête de la SARL BELL'TER.

Article 2 : La dépense sera imputée au budget 2024

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la commune est chargée de
l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de
Vaucluse et Monsieur le Trésorier Municipal d'Avignon.

Fait à Morières les Avignon, le 01 mars 2024

Le Maire
Grégoire SOUQUE

HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr